

Genre de véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
40) Tracteur	DEUTZ - FAER	DX 3.50 - A (D 1067/4 A-S)	CH 4950 35

Constructeur	KLOCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ AG, D-5000 Köln 80
Identification	sur la plaque du constructeur "D 1067/4 A-S" numero du châssis -
Plaque du constructeur	à droite, à l'avant latéralement au-dessus de l'essieu avant sur le carénage
Numero du châssis	à droite, à l'avant sur le carter d'embrayage près du filtre à huile-moteur
Identification du moteur	"F3L 913" à gauche, latéralement sur le bloc (plaquette)
Importateur	WURGLER & CO., Industriestrasse 17, 8910 Affoltern a.A.

Châssis	Moteur				
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	DEUTZ	Type	F3L 913/45
Suspension	=	Construction	en ligne	Temps	4
Drection	hydrostatique, assistance hydraulique	Carburant	D	Position	avant
Entrainement	toutes roues; libération traction avant	Refroidissement	air	Cylindres	3
Frein de service *	mécanique ou hydraulique, à disques, sur les roues arrière	Alesage	102	Course	125
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à expansion interne, sur les arbres intermédiaires resp. sur les roues arrière	Cylindrée	3063	CV-impôt	15,60
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en kW	45 DIN	à /min	2500
Ralentisseur	=	Couple max. Nm	195	à /min	1550
Contrôle 2 circuits	=	Silencieux	1 = 800 x ø 60/125 mm		
					ROTH 13 05 8014 0 00

Carrosserie/Equipement	2/ avec cabine	Indic. vitesse	=	Poids	avant 1300	arrière 1760	total 3060
Nombre de portes	=	amère	=	Poids à vide	(poids à vide avec cadre de sécurité)		
Ceintures sécurité avant	=	Retroviseurs	gauche + droite	Répartition charge			
Cale	=			Poids garants	1700	3000	4000
Antivol	=			Pneus	11.2/10 - 24	16.9 R 30	+
Réservoir carburant	1/ plastique, 72 ou 83 litres			Ply/bar	8 / 2,4	6 / 1,3	
Avertisseur	BOSCH E1 20016 ou d'autres modèles homologués			Charge	2450	3800	
Nombre de places	total 1 av. centre ar.			pour Vmax	30	30	
				Jantes	W 10 x 24	W 15 L x 30	

Dimensions	interieur	extérieur	Empattement	2079	Garantie poids remorquable avec/sans frein	mécanique 34000	automatique
Longueur		3700	Essieu double av.		Garantie poids de l'ensemble	=	
Largeur		1870-2350	Voie av.	1500 - 1650	Poids remorquable testé	=	
Hauteur		2570	Voie ar.	1320 - 1920	Charge garantie sur le toit	=	
Porte à faux avant		585	Bravage Ø	g 7400 d 7600	Vitesse maximale selon le constructeur	29,0	km/h
Porte à faux arrière		1036			testée	30,0 km/h à /min 2550	moteur 625/1067 prise de force
Garde au sol	à vide		en charge				

Emissions de bruit

Boîte de vitesses

8/12/16/24

F	G	Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques
		dB/A	/min	dB/A	/min	
	23,49	84,0	79,0	1875	ac)	

Indications pour le permis de circulation

(Code)

Genre du véhicule Tracteur

Marque et type DEUTZ - FAHR DX 3.50 - A

Homologation No CH 4950 35

Carrosserie _____

F

De fumée OCE annexe 3

b = 2,80 à 2375 /min k = à /min k = à /min

b = 2,40 à 1750 /min k = à /min k = à /min

b = 2,50 à 1600 /min k = à /min k = à /min

O O+P

S Bacharach = 3,5 Pompe d'injection BOSCH

Places total 1 avant _____

Poids à vide 3060 Carburant D

Charge utile - Cylindree 3063

Poids total - CV-impôt 15,60

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

x) Immatriculation comme chariot à moteur, voir CH 8950 06.

- *) Frein de service : lors de l'actionnement hydraulique de frein: sur demande 1 frein à disque suppl., hydraulique, agissant sur l'arbre à cardan resp. sur les roues avant.
- *) Dispositifs de protection : cadre de sécurité avec pare-brise (VarioCab), pouvant être complété et devenir une cabine fermée, No OCDE CSD 0860 ou cabine de sécurité intégrée (StarCab), No OCDE CSD 0853. L'équipement sera contrôlé à l'immatriculation.

- +) Variante de pneu : AV = 12.4 R 24 6 PR 2400 (1,7) Vmax 30 km/h
 12.5 - 18 6 PR 2900 (2,0) 30 km/h
 12.5 - 20 10 PR 3700 (3,0) 30 km/h
 9.5 R 28 6 PR 2010 (2,1) 30 km/h
 AR = 12.4 R 36 6 PR 2880 (1,7) 30 km/h
 13.6 R 36 6 PR 3230 (1,6) 30 km/h
 14.9 R 28 6 PR 3220 (1,4) 30 km/h
 9.5 - 42 6 PR 3210 (2,3) 30 km/h
-) ou d'autres pneus équivalents
) (art. 13/1, OCE)

- §) Equipement : l'emplacement des feux et des catadioptres est admis pour raisons techniques; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit vers l'avant et l'arrière sont obligatoires; lorsque la largeur dépasse 2220 mm, les feux de position et rouges doivent être déplacés vers l'extérieur.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.